

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 septembre 2008

EDF Energies Nouvelles lance une augmentation de capital de 500 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription

- **Parité : 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes**
- **Prix unitaire de souscription : 32,20 euros par action**
- **Période de souscription : du 5 au 18 septembre 2008 inclus**

EDF Energies Nouvelles a annoncé le 29 août 2008 un projet d'augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. EDF Energies Nouvelles lance aujourd'hui cette augmentation de capital dont le montant s'élève à 500 millions d'euros (prime d'émission incluse).

Cette augmentation de capital a pour objet de financer le développement du Groupe dans le solaire photovoltaïque :

- 335 millions d'euros environ sont destinés aux fonds propres nécessaires à la réalisation de centrales photovoltaïques au sol et en toiture ;
- 165 millions d'euros environ sont destinés à la filiale EDF Energies Nouvelles Réparties qui développe les activités énergies réparties du Groupe (notamment le solaire photovoltaïque distribué) et qui porte ses participations dans l'amont de la filière solaire.

Cette opération est réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Les principaux actionnaires de la société, le Groupe EDF et le Groupe Mouratoglou, se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur de leurs participations respectives, soit au total 75,1% du capital.

Commentant cette opération, Pâris Mouratoglou, président du Conseil d'administration, a déclaré :

« Cette augmentation de capital va permettre à EDF Energies Nouvelles d'accélérer son développement dans le solaire photovoltaïque, le deuxième axe de développement prioritaire du Groupe. Ces nouvelles ressources offriront une capacité d'intervention à la fois dans l'amont et dans l'aval de la filière, afin de contribuer à l'essor d'une véritable industrie solaire, en particulier en France. Je crois à l'énorme potentiel de ce nouveau marché et, en souscrivant à cette opération, les actionnaires historiques, EDF et le groupe Mouratoglou, témoignent de leur engagement dans cette nouvelle étape du développement d'EDF Energies Nouvelles ».

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie ou au Japon.

La souscription des actions nouvelles sera réalisée au prix de 32,20 euros par action à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes. Les actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2008. Chaque actionnaire de EDF Energies Nouvelles recevra un droit préférentiel de souscription par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 4 septembre 2008.

La période de souscription des actions nouvelles commencera le 5 septembre 2008 et se terminera le 18 septembre 2008 inclus. Durant cette période, les droits préférentiels de souscription seront négociables et cotés sur Euronext Paris (code ISIN FR0010661223). Les souscriptions à titre réductible seront admises.

L'offre sera ouverte au public en France. Le règlement-livraison et l'admission aux négociations des actions nouvelles sont prévus pour le 30 septembre 2008.

EDF Energies Nouvelles a conclu un contrat de garantie avec Goldman Sachs International et Société Générale en qualité de Chefs de File et Teneurs de Livre associés portant sur les actions nouvelles ne faisant pas l'objet des engagements de souscription susvisés, soit 24,9% de l'émission. Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.

A propos d'EDF Energies Nouvelles

Présent dans neuf pays européens et aux Etats-Unis, EDF Energies Nouvelles est un leader sur le marché des énergies renouvelables. Avec un développement centré sur l'éolien et plus récemment sur le solaire photovoltaïque, devenu son deuxième axe de développement prioritaire, le Groupe est présent à des degrés divers sur d'autres filières d'énergies renouvelables, principalement : petite hydraulique, biomasse, biocarburants et biogaz. Enfin, le Groupe développe, en partenariat avec EDF, sa présence dans le secteur des énergies renouvelables réparties.

EDF Energies Nouvelles est filiale à 50 % du groupe EDF. EDF Energies Nouvelles est coté depuis novembre 2006 sur Euronext Paris, compartiment A (code "EEN", code ISIN : FR0010400143).
www.edf-energies-nouvelles.com.

CONTACTS EDF EN

Relations Investisseurs

Dorothee Hontebeyrie
01 40 90 20 50
dorothee.hontebeyrie@edf-en.com

Delphine Deshayes
01 40 90 21 45
delphine.deshayes@edf-en.com

Relations Presse

Aurélia de Lapeyrouse
Brunswick
01 53 96 83 72

Marilys Dubernet
Directrice de la Communication
01 40 90 23 70
presse@edf-en.com

Avertissement

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie ou au Japon.

Un prospectus rédigé en langue française, constitué (i) d'un document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 avril 2008 sous le numéro R.08-027, (ii) de son actualisation déposée auprès de l'AMF le 28 août 2008 sous le numéro D.08-0258-A01, et (iii) d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), qui a obtenu le visa de l'AMF numéro 08-178 en date du 3 septembre 2008, est disponible, sans frais, auprès d'EDF Energies Nouvelles (Cœur Défense-Immeuble 1-Défense 4, 90 Esplanade du Général de Gaulle – 92933 Paris la Défense Cedex) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site Internet de la société (www.edf-energies-nouvelles.com).

EDF Energies Nouvelles attire l'attention du public sur les facteurs de risques figurant au chapitre 2 de la note d'opération et au chapitre 4 du document de référence, tel que complété par son actualisation.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié et distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat d'actions EDF Energies Nouvelles.

Les actions et les droits préférentiels de souscription de EDF Energies Nouvelles ne pourront être vendus aux Etats-Unis (tel que ce terme est défini par la Regulation S du US Securities Act de 1933, telle que modifiée) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans le présent communiqué aux Etats-Unis ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente portant sur des actions ou des droits préférentiels de souscription aux Etats-Unis. Toute offre au public portant sur des actions ou des droits préférentiels de souscription aux Etats-Unis sera effectuée au moyen d'un prospectus mis à disposition par EDF Energies Nouvelles et qui contiendra des informations détaillées sur EDF Energies Nouvelles, sa direction et ses comptes.

Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes (1) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (2) qui sont des investment professionals répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'"Ordonnance") ; (3) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance ; ou (4) qui sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens du Service Financial Market Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (1), (2), (3) et (4) étant ensemble désignées comme "Personnes Habilitées"). Le présent communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées.

ANNEXE

Visa n° 08-178 en date du 3 septembre 2008 de l'AMF

Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

A. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Dénomination sociale, secteur d'activité et nationalité

EDF Energies Nouvelles
Société anonyme de droit français à conseil d'administration.
Classification sectorielle ICB : 7535-Electricité

Aperçu des activités

Présent dans neuf pays européens et aux États-Unis, EDF Energies Nouvelles est un leader sur le marché des énergies renouvelables. Avec un développement centré historiquement sur l'éolien et plus récemment sur le solaire photovoltaïque, devenu son deuxième axe de développement prioritaire, le Groupe est en outre présent à des degrés divers sur d'autres filières d'énergies renouvelables, principalement : petite hydraulique, biomasse, biocarburants et biogaz. Enfin, le Groupe développe, en partenariat avec EDF, sa présence dans le secteur des énergies renouvelables réparties.

Au 30 juin 2008, le Groupe dispose d'une capacité installée de 1 735,2 MW¹ (dont 1 219,6 MW détenus en propre²). Par ailleurs, 1 116,9 MW (dont 670,4 MW devant être détenus en propre) sont en cours de construction.

Informations financières sélectionnées

Compte de résultat consolidé résumé (normes IFRS)

(en millions d'euros)	30/06/2008 (1)	30/06/2007 (1)	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	309,6	123,6	560,5	334,8
Résultat opérationnel	58,9	37,0	95,5	61,7
Résultat net part du Groupe	27,2	19,6	51,4	21,9

Bilan consolidé résumé (normes IFRS)

(en millions d'euros)	30/06/2008 (1)	30/06/2007 (1)	31/12/2007	31/12/2006
Actifs non-courants	1 855,8	1 351,9	1 515,7	1 034,4
Actifs courants	1 211,0	861,3	867,6	691,5
Total de l'actif	3 066,8	2 213,2	2 383,3	1 726,9

¹ Capacité brute correspondant à la capacité totale des centrales électriques consolidées par le Groupe.

² Capacité nette correspondant à la part détenue par le Groupe dans les centrales électriques consolidées.

Capitaux propres	814,6	738,7	757,3	722,1
Provisions non courantes	16,7	4,6	6,9	4,3
Passifs non courants	957,5	556,4	802,9	540,8
Passifs courants	1 278,1	913,6	816,2	458,7
Total du passif	3 066,8	2 213,2	2 383,3	1 726,9

Chiffre d'affaires par zone géographique (normes IFRS)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008 ⁽¹⁾	30/06/2007 ⁽¹⁾	31/12/2007	31/12/2006
Europe	210,3	89,0	186,5	163,3
Amériques	99,3	34,6	374,0	171,5
Total	309,6	123,6	560,5	334,8

⁽¹⁾ *Données non auditées*

Tableau synthétique des capitaux propres et de l'endettement

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2008 ⁽¹⁾
1. Capitaux propres et endettement	
Total des dettes courantes	888,9
Total des dettes non courantes	703,8
Capitaux propres part du Groupe	764,1
2. Endettement financier net	
Créances financières à court terme	88,2
Dettes financières courantes à court terme	888,9
Endettement financier net à court terme	478,9
Endettement financier net à moyen et long termes	703,8
Endettement financier net	1 182,7

⁽¹⁾ *Données non auditées*

Résumé des principaux facteurs de risque propres à la Société et son activité

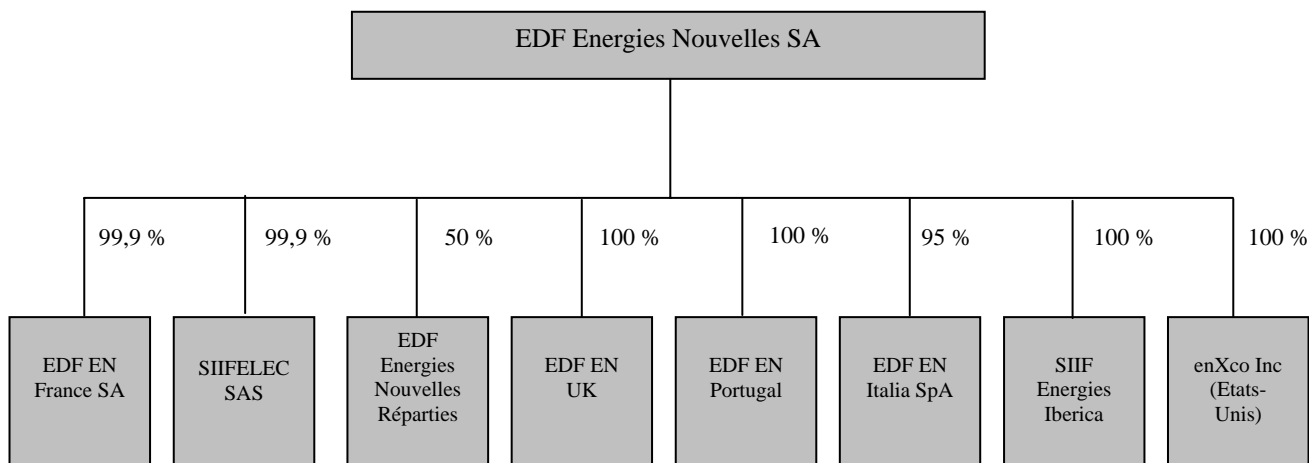
Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques détaillés au chapitre 4 du Document de Référence 2007 et de son actualisation, et notamment les facteurs de risques suivants :

- risques liés à l'industrie des énergies renouvelables, notamment ceux liés aux conditions climatiques, aux politiques de soutien aux énergies renouvelables, à l'acceptation par le public des projets éoliens et solaires photovoltaïques, à la réglementation (notamment tarifaire) et la fiscalité et leur évolution, au renouvellement de la *Production Tax Credit* et de l'*Investment Tax Credit* au-delà de 2008 aux Etats-Unis, à l'évolution du coût de l'électricité d'origine solaire photovoltaïque et aux technologies y étant liées ;
- risques liés aux activités du Groupe, notamment ceux liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à la disponibilité des équipements (turbines éoliennes et modules photovoltaïques) et des matières premières et à la fluctuation des revenus d'une année sur l'autre ;
- risques liés à la Société, notamment ceux liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs-clés et à l'actionnariat du Groupe ;
- risques de marché (taux d'intérêt, taux de change, liquidité) et risques juridiques.

Evolution récente de la situation financière et perspective

Pour l'exercice 2008, le Groupe s'est fixé pour objectif d'atteindre un EBITDA d'au moins 200 millions d'euros. Cette prévision repose sur des hypothèses résumées au Chapitre 11 de la note d'opération.

Organigramme simplifié du Groupe au 30 juin 2008



B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPÉRATION

Raison et utilisation du produit de l'émission

La présente augmentation de capital a pour objet de financer le développement du Groupe dans le solaire photovoltaïque :

- 335 millions d'euros environ sont destinés aux fonds propres nécessaires à la réalisation de centrales solaires photovoltaïques au sol et en toiture ; et
- 165 millions d'euros environ sont destinés à la filiale EDF Énergies Nouvelles Réparties, qui développe les activités énergies réparties du Groupe (notamment le solaire photovoltaïque distribué) et porte ses participations dans l'amont de la filière solaire.

Nombre d'actions nouvelles à émettre 15 513 683 actions de 1,60 euro de nominal chacune

Prix de souscription des actions nouvelles 32,20 euros par action (soit une décote de 29,2% par rapport au cours de clôture le 2 septembre 2008), à libérer intégralement en espèces lors de la souscription, dont 1,60 euro de valeur nominale et 30,60 euros de prime d'émission

Produit brut de l'émission 499 540 592,60 euros (prime d'émission incluse)

Produit net estimé de l'émission 490,77 millions d'euros (prime d'émission incluse)

Date de jouissance des actions nouvelles 1^{er} janvier 2008

Droit préférentiel de souscription	<p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> – aux porteurs d’actions anciennes enregistrées comptablement sur leur compte à l’issue de la journée comptable du 4 septembre 2008, ou – aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription. <p>Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à titre irréductible à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes possédées (4 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 1 action nouvelle au prix de 32,20 euros par action) ; – et, à titre réductible le nombre d’actions nouvelles qu’ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l’exercice de leurs droits à titre irréductible.
Valeur théorique du droit préférentiel de souscription	<p>Sur la base du cours de clôture de l’action EDF Energies Nouvelles le 2 septembre 2008, soit 45,50 euros, la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s’élève à 2,66 euros.</p>
Cotation des actions nouvelles	<p>Sur Euronext Paris, dès leur émission prévue le 30 septembre 2008, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes de la Société (code ISIN FR0010400143).</p>
Intention de souscription des principaux actionnaires	<p>Le Groupe EDF et le Groupe Mouratoglou, qui détiennent ensemble 75,1 % du capital et des droits de vote de la Société, se sont engagés à souscrire à la présente augmentation de capital, à titre irréductible, à hauteur de la totalité de leurs droits.</p> <p>La Société n’a pas connaissance de l’intention d’autres actionnaires, quant à leur participation à l’augmentation de capital.</p>
Garantie	<p>Un contrat de garantie relatif aux actions nouvelles ne faisant pas l’objet des engagements de souscription susvisés a été conclu le 3 septembre 2008 entre la Société, Goldman Sachs International et Société Générale en tant que Chefs de File et Teneurs de Livre Associés (ensemble, les « Etablissements Garants ») ainsi que Credit Suisse, Natixis et Lazard Frères Banque (Natixis et Lazard Frères Banque agissant conjointement et sans solidarité sous la dénomination de Lazard-NATIXIS) en tant que Co-chefs de File non garants. Ce contrat de garantie pourra être résilié par les Etablissements Garants jusqu’à (et y compris) la date de règlement-livraison, dans certaines circonstances. Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l’article L. 225-145 du Code de commerce.</p>
Engagements de conservation et d’abstention	<p>Engagement de 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l’offre pour la Société, EDF, EDEV, M. Pâris Mouratoglou et la Société Internationale d’Investissements Financiers, sous réserve de certaines exceptions.</p>

Facteurs de risque de marché liés à l'opération pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes

Le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et une grande volatilité.

Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée.

Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription.

Volatilité des actions de la Société.

Des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché pendant la période de souscription, s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription, s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action ou la valeur des droits préférentiels de souscription.

En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur.

Le contrat de garantie conclu avec les Etablissements Garants pourrait être résilié. En conséquence, les investisseurs qui auraient acquis des droits préférentiels de souscription pourraient réaliser une perte égale au prix d'acquisition de ces droits.

C. DILUTION ET RÉPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat

A la date du visa sur le Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 99 287 574,40 euros, divisé en 62 054 734 actions de 1,60 euro chacune ; la répartition du capital de la Société est, à sa connaissance, la suivante :

Actionnaire	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Groupe EDF <i>dont :</i>	31 027 367	50,0 %
<i>EDF</i>	<i>10</i>	<i>n.s.</i>
<i>EDEV</i>	<i>31 027 355</i>	<i>50,0%</i>
Groupe Mouratoglou <i>dont :</i>	15 576 654	25,1 %
M. Pâris Mouratoglou	<i>1 000 020</i>	<i>1,6%</i>
Société Internationale d'Investissements Financiers	<i>14 570 627</i>	<i>23,5%</i>
Public (y compris salariés)	15 450 713	24,9 %
Total	62 054 734	100,0%

Le groupe EDF et le groupe Mouratoglou, qui détiennent ensemble 75,1% du capital et des droits de vote de la Société, ont déclaré agir de concert à son égard.

Dilution

Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre

L'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action (calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du Groupe au 30 juin 2008 - tels qu'ils ressortent des comptes consolidés au 30 juin 2008 - et du nombre d'actions composant le capital social à la date de visa sur le Prospectus) est la suivante :

	Quote-part des capitaux propres (en euros)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital...	12,31	12,31
Après émission de 15 513 683 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	16,18	16,17

⁽¹⁾ Calcul effectué en prenant en compte l'attribution de 24 550 actions gratuites dans le cadre du plan du 5 novembre 2007.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

L'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission (calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital à la date de visa sur le Prospectus) est la suivante :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital..	1 %	1%
Après émission de 15 513 683 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,80%	0,80%

⁽¹⁾ Calcul effectué en prenant en compte l'attribution de 24 550 actions gratuites dans le cadre du plan du 5 novembre 2007.

D. MODALITÉS PRATIQUES

Calendrier prévisionnel de l'augmentation de capital

3 septembre 2008	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus. Signature du contrat de garantie.
4 septembre 2008	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital. Diffusion par Euronext de l'avis d'émission.
5 septembre 2008	Publication du résumé du Prospectus dans la presse nationale. Ouverture de la période de souscription - détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur le marché Euronext Paris.
18 septembre 2008	Clôture de la période de souscription - fin de la cotation du droit préférentiel de souscription.
26 septembre 2008	Diffusion par Euronext de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
30 septembre 2008	Émission des actions nouvelles - Règlement - livraison. Cotation des actions nouvelles sur Euronext Paris.

Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 5 septembre 2008 et le 18 septembre 2008 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la clôture de la période de souscription, soit le 18 septembre 2008 à la clôture de la séance de bourse.

Intermédiaires financiers

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 18 septembre 2008 inclus par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par Société Générale, 32 rue du Champ de Tir – BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3, jusqu'au 18 septembre 2008 inclus.

Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital : Société Générale.

Coordinateurs globaux de l'offre

Goldman Sachs International et Société Générale

Contact Investisseurs

M. Philippe Crouzat

Directeur Financier

Adresse : Cœur Défense — Immeuble 1 — Défense 4

90, Esplanade du Général de Gaulle — 92933 Paris la Défense cedex

N° Tel : 01 40 90 23 00

E-mail : investors@edf-en.com

Site internet : www.edf-energies-nouvelles.com

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus est disponible, sans frais, au siège social de EDF Energies Nouvelles, Cœur Défense — Immeuble 1 — Défense 4 - 90 Esplanade du Général de Gaulle — 92933 Paris la Défense Cedex, sur le site Internet de la Société (www.edf-energies-nouvelles.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès des établissements financiers suivants : Goldman Sachs International et Société Générale.

